
**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

Mercredi Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 5 avril
2017 (04) 2017 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames,
5 Avril Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx André Savage
Johanne Baillargeon Alain Lalonde

Étaient absents la conseillère Isabelle Parent et le conseiller André Lapierre.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

17-076 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-077 3- Adoption du procès-verbal

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2017 soit et est adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4.0 Rapport d'activités de la mairesse

5.0 Lecture du résumé des correspondances reçues

17-078 6.0 Adoption des comptes à payer au montant de 37 626.34 \$

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 37 626.34 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

10387	Autos et Camions Danny Lévesque	97.73 \$
10388	L'Ami du bûcheron	61.66 \$
10389	Atelier usinage St-Donat inc.	563.60 \$
10390	Benson Pièces d'auto	65.66 \$
10391	Boisvert et Chartrand S.E.N.C.	17 188.77 \$
10392	Centre de liquidation Raynat inc.	237.41 \$
10393	Centre de services partagés Québec	21.51 \$
10394	Coopsco des Laurentides	1 508.39 \$
10395	Corporate Express Canada Inc.	454.01 \$
10396	Claude Rondeau Ent. Électricien	1 180.05 \$
10397	CRSBP des Laurentides	189.71 \$
10398	Démarrateur Ste-Agathe inc.	45.88\$
10399	DRL/Beaudoin Équipement	206.73 \$
10400	Environex	43.23 \$
10401	Garage Marcel Lamarche	309.46 \$
10402	Gestion Normand Forget Inc.	1 556.83 \$
10403	Husky Ltée	946.53 \$
10404	ID Kreativ	53.75 \$
10405	Journal Altitude 1350	948.59 \$
10406	L'atelier Urbain Inc.	1 805.11 \$
10407	Le marché du store	3 021.62 \$
10408	Médias Transcontinental	515.08 \$
10409	Patrick Morin	892.01 \$
10410	Pétrole Pagé Inc.	1 829.25 \$
10411	M. St-Amour & Fils Inc.	101.57 \$
10412	Pivin et Drapeau Inc.	747.34 \$
10413	Produits San. des Plaines Inc.	247.41 \$
10414	Raymond & Sigouin, notaires	850.00 \$
10415	Info Page	71.92 \$
10416	Remboursement bibliothèque	189.39 \$
10417	Solutests	988.79 \$
10418	SRAD Solutions	305.83 \$
10419	Remboursement loisirs	88.33 \$
10420	Vitro Plus	293.19 \$
10421	Ass. des directeurs municipaux Qc	349.52 \$
10422	Ass. forestière de Lanaudière	150.00 \$
10423	Auberge Val St-Côme	300.00 \$
10424	Bell Canada	648.10 \$*
10425	Compo Recycle	31 536.42 \$*
10426	Conteneur Recycle inc.	949.18 \$*
10427	CNESST	340.00 \$*
10428	Fonds d'information sur le territoire	32.00 \$*
10429	H. Lanthier Exc. / Ent. Trans-Nord	40 121.58 \$*
10430	L'Union-Vie	3 941.75 \$*

10431	Manoir de la rivière Dufresne	3 053.75 \$*
10432	MRC de la Matawinie	15 717.04 \$*
10433	Soc. canadienne des postes	160.72 \$*
10434	Syndicat canadien	404.55 \$*
10435	Xérox Canada	878.87 \$*
10436	Bell Canada	21.04 \$*
10437	Caisse	368.75 \$*
10438	Compo Recycle	753.47 \$*
10439	Combeq	664.56 \$*
10440	Féd. Québécoise des Municipalités	117.01 \$*
10441	Bell Canada	135.13 \$*

Total des incompressibles : 174 437.45 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

(aucun dossier)

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

17-079 8.1 Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac [n/d 293]

Considérant que le tabac est la cause la plus importante de maladies évitables et de décès prématurés au Québec, causant la mort de plus de 10 000 personnes chaque année;

Considérant que l'épidémie du tabagisme est causée par une industrie qui utilise tous les moyens à sa disposition pour maximiser ses profits;

Considérant que des centaines de municipalités du Québec, **dont Notre-Dame-de-la-Merci**, ont déjà pris position pour encourager les gouvernements d'adopter des cibles audacieuses de réduction du tabagisme, pour protéger davantage les non-fumeurs ou pour éliminer la

promotion du tabac, alors que d'autres ont elles-mêmes adopté des interdictions de fumer;

Considérant que les documents internes de l'industrie du tabac révèlent que de nombreuses municipalités au Québec ont été utilisées, à leur insu, pour promouvoir les intérêts des fabricants du tabac;

Considérant que le Québec a endossé le traité international pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la Santé qui oblige les gouvernements d'instaurer des mesures visant à empêcher l'ingérence de l'industrie du tabac à tous les niveaux gouvernementaux;

en conséquence,
il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci interpelle le gouvernement du Québec afin qu'il mette en œuvre les recommandations découlant de la Convention-cadre internationale de l'OMS pour la lutte antitabac concernant l'ingérence de l'industrie du tabac dans le développement des politiques de santé des gouvernements,

et il est en outre résolu d'envoyer cette résolution à nos députés locaux, à la ministre déléguée à la Santé publique (madame Lucie Charlebois, ministre.deleguee@msss.gouv.qc.ca) et à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (coalition@cqct.qc.ca).

Adopté unanimement par les conseillers.

17.080 8.2 Association forestière Lanaudière [n/d N-906]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement de l'adhésion 2017-2018 auprès de l'Association forestière de Lanaudière, au coût de 150 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-081 8.3 Poste Canada – appui [n/d 114-210]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci poursuive ses démarches de soutien face à la restructuration que poste Canada veut imposer et procède à l'envoi d'une lettre à l'honorable ministre Judy M. Foote afin de s'assurer que la population continue de bénéficier d'un service postal public et universel, un service de proximité auquel la population accorde une grande importance.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-082 8.4 Réseau Québécois de villes et villages en santé [n/d N-420]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci ne donne pas suite à la demande d'adhésion 2017 auprès du Réseau Québécois de villes et villages en santé, au coût de 50 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-083 8.5 Reconnaissance d'un organisme aux fins du programme d'assurances de dommages offert par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec [n/d N-972 et N-272]

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a adhéré au programme de l'Union des municipalités du Québec relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif œuvrant sur son territoire;

Considérant que l'organisme, Le centre de loisirs des Lacs Castor et Galipeau inc., œuvrant sur le territoire de la municipalité, demande à être reconnu par ce conseil aux fins d'adhérer et de prendre une assurance de dommages offerte par le programme de l'UMQ;

Il est proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci reconnaisse, aux fins du programme d'assurances de dommages de l'UMQ, l'organisme suivant :

Le centre de loisirs des lacs castor et Galipeau inc..

Adopté unanimement par les conseillers.

17-084 8.6 Maire suppléant [n/d N-419]

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la nomination du conseiller, Monsieur André Savage, au poste de maire suppléant et substitut à la MRC de la Matawinie, pour une période de 6 mois.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-085 8.7 Journalier-chauffeur opérateur – saisonnier [n/d N-300]

Proposé par le conseiller André Savage et résolu

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la nomination de Dominique Romard au nouveau poste de journalier-chauffeur-opérateur

à temps partiel, à compter du 1^{er} mai 2017, selon les conditions de la convention collective en vigueur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable (absent)

17-086 9.2 Cadets pompier - engagement [n/d 302-110]

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'engagement des trois cadets suivant :

1. Monsieur Francis Pelletier
2. Monsieur Bertrand Taillefer
3. Monsieur Jonathan Ruffo

Un rapport de recommandation du directeur a été déposé et l'engagement des cadets deviendra effectif après le dépôt du certificat médical conforme, auprès de la directrice générale, effectué à la clinique de Rosemère.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport du conseiller responsable

17-087 10.2 Plan d'intervention en infrastructures routières locales PIIRL – chemin Dufresne [n/d 208-141]

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'octroi de contrat à InfraRoute pour le projet de réhabilitation du chemin Dufresne selon l'offre de service au coût de 11 250 \$ + taxes. L'offre de service comprend l'étude de drainage et du profil de la route, Vérification et ajout de ponceaux, dimensionnement de la structure de la chaussée, analyse des coûts, étude de laboratoire, préparation des plans et devis et honoraires.

Le financement se fera par le surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-088 10.3 Tondeuse à gazon [n/d 401-111]

Ouverture des soumissions

Kubota Joliette 19 600.00 \$ (conforme)

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la soumission de Kubota Joliette, la plus basse soumission conforme.

Que le financement de l'acquisition se fera par le Fonds de roulement.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-089 10.4 Structure d'acier avec toile [n/d 401-111]

Ouverture des soumissions

Les industries Harnois	71 870.00 \$ + taxes (conforme)
Les Industries Permo Inc.	72 250.00 \$ + taxes (conforme)

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde la soumission
aux Industries Harnois, la plus basse soumission conforme.

Que le financement de l'acquisition se fera par le surplus accumulé non
affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport de la conseillère responsable (absente)

**Période de questions sur l'environnement
et l'hygiène du milieu**

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance
13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

**17-090 13.2 2834, chemin Notre-Dame-de-la-Merci – mandat d'avocat
[n/d 6625 21 6245]**

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

Que le conseil municipal de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci
mandate Me Pierre-Édouard Asselin, avocat de la firme Asselin, Asselin et
Sabourin, à entreprendre les procédures légales concernant le bâtiment
vétuste et en décrépitude situé au 2834, chemin Notre-Dame-de-la-Merci.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-091 13.3 PAFI 2018-2019 Secteurs Cartier et Cartier Sud BMMB
[n/d N-568]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

Que le conseil municipal de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte et envoie les commentaires formulés par le service d'urbanisme à la MRC de la Matawinie concernant les coupes de bois 2018-2019, secteurs Cartier et Cartier Sud BMMB.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-092 13.4 Travaux non commerciaux prévus au PAFI 2017-2018 secteur Beaulne et lac Tortue [n/d N-568]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

Que le conseil municipal de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte et envoie les commentaires formulés par le service d'urbanisme à la MRC de la Matawinie sur les travaux non commerciaux, au secteur Beaulne et lac Tortue.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

17-093 14.1 Auberge Val St-Côme – Aquaforme [n/d 207-130]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

Que le conseil municipal de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de subvention, au coût de 300\$, afin de couvrir les frais de location de la piscine.

Que le financement de la dépense se fera par le surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-094 14.2 Halte routière – Élément épurateur [n/d 401-111]

Ouverture de soumissions

Équipe Indigo	13 390.00 \$+ taxes
Les entreprises SCPH	18 050.00 \$ + taxes
Excavation F. Pigeon	19 607.72 \$ + taxes
Groupe Matco	17 220.00 \$ + taxes
Trans-Nord (1985)	18 840.00 \$ + taxes

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde le contrat à l'Équipe Indigo, la plus basse soumission conforme.

Que le financement des travaux se feront par le surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-095 14.3 Halte routière – Prise d'eau [n/d 401-111]

Ouverture de soumissions

Équipe Indigo	9 060.00 \$+ taxes
Groupe Matco	12 000.00 \$ + taxes
Normand Forget	11 220.00 \$ + taxes

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde le contrat à l'Équipe Indigo, la plus basse soumission conforme.

Que le financement des travaux se feront par le surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-096 14.4 Guide St-Donat- Publicité [n/d N-122]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

Que le conseil municipal de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci ne donne pas suite à la demande de publicité dans l'édition du guide promotionnel de Saint-Donat 2017-2018.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-097 14.5 Organismes et associations – subvention [n/d 207-130]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

Que le conseil municipal de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte de verser aux organismes et associations de la municipalité le montant de leur subvention, selon le tableau déposé, sur présentation de leurs états financiers.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et
le développement économique**

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

17-098 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #17-078, 17-080, 17-087, 17-088, 17-089, 17-093, 17-094, 17-095, 17-097.

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

3 personnes

Fin de la session 20h19

Roxanne Turcotte, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale